François Aubert

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1615

Né à , le

Mort à Orléans (Loiret) , le 26 août 1643.

Notes bio-bibliographiques

L. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Le Père François Aubert

M.M. 608 — Le Père François Aubert, du diocèse de . . . receu en la Congrégation l'année 1615 au mois d'octobre et print la robbe le dernier jour du même mois en la maison de Paris.

Listes des Assemblées — 1641 Orléans

Nécrologe — Le P. François Aubert, lequel est mort en notre maison d'Orléans le 26 août 1643. Il était bienfaiteur de la Congrégation.

M.M. 607, 1 catalogue — N 36 = François Aubert, prêtre, mort en 1643.

Jean d'Agens = Lettres du cardinal de Bérulle. Paris, Desclée de Brouwer, 1937.

au P. Métezeau : Lettre 122, page 216 : « Je loue Dieu de la santé du P. François (Aubert) : je vous supplie modérer à sa charité et lui donner du temps à recouvrer les forces avant qu'il travaille »

8 juin (1616)

au P. Métezeau : Lettre 123, page 218 : « Je remercie le P. François de sa donation que j'ai reçue. J'eusse désiré que l'emploi des deniers eût été spécifié à l'achat de la maison d'Orléans, comme c'est la vérité, mais notre frère Edmond l'oublia. (Orléans fondée 23 janvier 1615)

(1616)

au P. Métezeau : Lettre 124, page 220 = « J'écris un mot au P. Bonaventure et vous ferez part et à lui et au P. François et à notre frère Edme de ce que je vous mande ci-dessus en l'honneur de la Vie languissante de Jésus à laquelle je vous prie tous d'adjoindre une dévotion particulière à la Vie de la Vierge liée à la Vie languissante de son fils. »

3 juillet (1616)

au P. Mérézeau : Lettre 131, page 229 = « Je vous prie faire nos très affectionnées recommandations à tous nos Pères et frères : au P. François ..... »

(avant le 2 février 1617)

au P. François Bourgoing : Lettre 150, page 257 : « Il y a longtemps que le P. Maignart désire être retiré de Dieppe : j'ai attendu jusqu'à votre retour. Et si vous jugez que son <u>désir</u> ou son <u>infirmité</u> le requièrent, vous le pouvez envoyer à Orléans en la maison que N. S. nous y a donnée où il pourra suppléer à qq. chose de ce que le Père Beauquemard et le P. François y accomplissent : lesquels je dois envoyer à Tours dans 8 ou 10 jours.